



Questionnaire de l'Office du Mouvement Sportif Nantais (OMS) à destination des candidat(e)s aux élections municipales de Nantes 2026

Introduction

Dans le cadre de l'élaboration d'un Livre Blanc du sport nantais, publié par l'Office du Mouvement Sportif Nantais (OMS) dans les quinze jours précédant les élections municipales, l'OMS souhaite interroger l'ensemble des candidat(e)s à la mairie de Nantes sur la politique sportive qu'ils et elles entendent conduire en cas d'élection.

Depuis plus de 80 ans, l'OMS fédère et accompagne les associations sportives nantaises. Il représente aujourd'hui plus de **210 associations** comptant plus de **67 000 licencié(e)s**. À ce titre, l'OMS joue un rôle central dans la structuration, le développement et l'animation du sport associatif local.

Les questions ci-dessous visent à mieux comprendre votre vision, vos priorités et vos engagements en matière de politique sportive municipale.

1. Soutien à la pratique sportive et aux associations

1.1. Quels types de soutien souhaitez-vous apporter aux associations sportives nantaises (financier, matériel, humain, logistique, accompagnement administratif, etc...) ?

Je suis favorable à un soutien financier aux associations sportives de manière générale pour peu qu'elles ne fassent pas de politique. Je réaliserai un audit des subventions accordées et supprimerai toutes les subventions, ou les accès préférentiels aux établissements municipaux aux associations qui pratiquent toute forme de communautarisme. Je défends la création d'une charte de moralité et de laïcité à signer impérativement avant de bénéficier d'une subvention. Ce qui est acquis une fois n'est pas durable, dès le début de mon mandat j'organiserai une conférence municipale sur le sport pour présenter cette idée de charte. Enfin, le meilleur des soutiens serait une municipalité qui assume effectivement ses missions de service public en matière de sécurité notamment, en protégeant les espaces et ceux qui pratiquent. Je l'ai dit, je souhaite une véritable révolution sécuritaire pour Nantes ce qui permettra à ceux qui souhaitent pratiquer en extérieur le soir puisse le faire en totale sûreté. Évidemment que le soutien logistique et administratif sera maintenu et dé

1.2. Quelles actions concrètes comptez-vous mettre en place afin de faciliter l'accès du plus grand nombre à la pratique sportive (jeunes, publics éloignés de la pratique, personnes en situation de handicap, publics précaires, etc...) ?

Il me semble nécessaire de démocratiser l'accès au sport, j'y crois beaucoup comme marqueur de socialisation et d'éducation à la vie en société pour les plus jeunes notamment. Au-delà des effets bénéfiques pour la santé, le sport englobe multiples dimensions qu'il faut donc intégrer dans notre projet. J'entends faire de la lutte contre la sédentarité une priorité de notre politique sportive, avec des formations des professionnels du sport dans les établissements scolaires et périscolaires pour accompagner davantage les jeunes vers la pratique sportive. Je souhaite mettre l'accentuation sur le sport santé en investissant davantage. La question de l'accessibilité est évidemment un sujet, je suis hostile à la suppression des places de parking qui sont nécessaires pour les familles ou les personnes en situation de handicap

2. Installations et équipements sportifs

2.1. Quelles seront vos priorités en matière d'équipements sportifs au cours de votre mandat ?
Merci de préciser, le cas échéant :

- les quartiers concernés,
- les types d'équipements : gymnases, terrains extérieurs, piscines, équipements spécialisés, etc,
- les publics visés (scolaires, clubs, pratique libre, sport santé, sport senior, etc.).

Nous souhaitons réaliser un audit complet des infrastructures sportives de la commune afin d'établir un plan pluriannuel de rénovation. Ce programme visera la modernisation des équipements vétustes et la mise en conformité systématique pour l'accessibilité PMR (Personnes à Mobilité Réduite). Il nous semble importante d'assouplir et élargir les horaires d'ouverture des équipements sportifs pour mieux répondre aux rythmes de vie des citoyens. Cela inclut une extension des créneaux en soirée et le week-end, ainsi qu'une communication en temps réel sur les disponibilités des sites. Afin de permettre une pratique nocturne sereine en extérieur, le plan prévoit une sécurisation renforcée des espaces : installation d'un éclairage LED intelligent (déclenchement par présence pour limiter les nuisances), aménagement de clôtures adaptées et, si nécessaire, renforcement de la vidéoprotection ou de rondes de médiation. L'objectif est de transformer nos stades en lieux de vie sûrs et accessibles, même après la tombée de la nuit, sans sentiment d'inséc

3. Place et rôle de l'OMS dans la politique sportive municipale

3.1. Quel rôle souhaitez-vous confier à l'OMS dans la définition, la mise en œuvre et l'évaluation de la politique sportive de la Ville de Nantes ?

Je souhaite transformer l'OMS en une véritable instance de consultation systématique concernant les grands projets. L'idée est de mettre en place un rythme de réunions régulières, sur le modèle des conseils municipaux, afin de renforcer le rôle de l'OMS. En tant qu'instance indépendante du pouvoir politique, l'OMS doit devenir un pilier de la démocratie participative. Aujourd'hui, le calendrier se limite trop souvent à une AG annuelle et des échanges variables ; je propose donc d'instaurer des rendez-vous officiels et réguliers avec la mairie pour échanger sur les dossiers structurants.

3.2. Quelle forme de collaboration envisagez-vous entre la Ville et l'OMS (concertation, co-construction, délégation de missions, expertise, animation du réseau associatif, etc...) ?

L'OMS doit être indépendante du pouvoir politique en qualité de forces de propositions mais l'initiative politique doit rester aux élus locaux qui sont légitimes par le suffrage populaire. Je considère que l'OMS doit avoir un vrai rôle de concertation en tant qu'interlocuteur unique pour nous politiques, je ne suis pas hostile à davantage de délégation de missions notamment en matière d'accès au sport pour tous où à l'instruction par le sport et pour le sport. L'animation du réseau associatif passe nécessairement par ceux qui le connaissent le mieux, l'OMS me semble totalement disposé à cette action qu'elle effectue déjà. Je l'ai dit je souhaite que vous soyez davantage consultés, c'est que je souhaite m'appuyer davantage sur vos recommandations et expertises avant d'engager des grands projets structurants.

4. Sport santé, sport senior et sport pour tous

4.1. Quelles actions structurantes et durables comptez-vous développer en matière de sport santé, de sport senior et de sport pour tous ?

Je propose de travailler à la mise en place d'un bilan de condition physique gratuit ou à tarif réduit sous condition de revenus avec un éducateur spécialisé pour orienter chaque usager vers la pratique la plus adaptée, en s'appuyant sur l'expertise des Maisons Sport-Santé. Il est essentiel de renforcer le dispositif du sport sur ordonnance en prenant en charge financièrement les licences prescrites médicalement. Parallèlement, la marche et le mouvement quotidien doivent être encouragés par un marquage au sol ludique (calcul de distances et de temps de trajet), une solution simple pour démocratiser le sport dans l'espace public. L'aménagement urbain doit également devenir plus inclusif et accessible, grâce à des itinéraires sécurisés, des espaces de marche de qualité, ainsi qu'une multiplication des bancs publics et des fontaines d'eau. Enfin, la collectivité doit inciter les entreprises, via un plan de communication d'envergure, à instaurer des at

4.2. Comment ces actions s'articuleront-elles avec le tissu associatif existant et les acteurs locaux du sport et de la santé ?

Ces actions seront impulsées par la municipalité et seront réalisées en concertation avec le tissu associatif au plus près des citoyens. Je l'ai dit, je crois beaucoup à l'éducation au sport et par le sport, je suis favorable à la présence de davantage de professionnels sportifs dans le milieu scolaire et périscolaire avec notamment des interventions rémunérées par la collectivité pour présenter les enjeux d'une alimentation saine, d'une pratique sportive régulière et surtout faire découvrir la richesse des activités. Pour moi les associations sont au centre de ce dispositif, rien n'existerait sans elles.

5. Maisons Sport-Santé

Les Maisons Sport-Santé s'installent progressivement dans le paysage territorial nantais. Elles interviennent notamment sur prescription médicale afin d'accompagner les patient(e)s vers une (re)prise d'activité physique adaptée, en lien avec leur pathologie.

5.1. Quelle politique municipale souhaitez-vous mettre en place en faveur des Maisons Sport-Santé ?

Je suis favorable à leur maintien sur le territoire communal et surtout dans l'ensemble des quartiers de la ville. Je souhaite soutenir leur soutiens financiers et administratifs et leur donner plus d'importance dans la politique sportive municipale.

5.2. Comment envisagez-vous l'articulation entre les Maisons Sport-Santé, les professionnels de santé, les associations sportives et les dispositifs existants portés par la Ville et ses partenaires ?

C'est le rôle de l'OMS que de travailler à fluidifier la concertation entre l'ensemble des acteurs du monde sportif et notamment les Maisons sport santé. Les Maisons Sport-Santé doivent être consultées sur l'aménagement urbain pour implanter des aires piétonnes et des parcours ludiques incitant à la marche. Elles deviennent les pôles de référence pour former les encadrants périscolaires au sport et à le handisport, garantissant une inclusion réelle dès l'enfance. Leur expertise permet d'installer un mobilier urbain actif, comme des bancs à assise haute ou des tracés d'équilibre, rendant l'activité physique automatique. En parallèle, ces structures peuvent permettre d'affiner les bilans de la politique sportive en mesurant l'impact du sport sur ordonnance. Elles assurent ainsi le suivi médicalisé pour transformer une prescription en habitude de vie pérenne et évaluer l'efficacité des investissements publics.

5.3. Quel rôle spécifique souhaitez-vous confier à l'OMS dans la structuration, la coordination et l'animation de la politique Sport-Santé à l'échelle du territoire nantais ?

Un rôle de concertation et d'animation avec les associations locales.

6. Animations sportives et vie locale

6.1. Quels sont vos projets en matière d'animations sportives à l'échelle de la ville de Nantes ?

Il faut poursuivre l'héritage des jeux olympiques, je crois qu'on pourrait davantage instaurer des grands moments sportifs à Nantes. Pour dynamiser l'offre sportive à Nantes, nous soutiendrons massivement le tissu associatif tout en garantissant une pratique neutre, préservée de tout entrisme ou idéologie. Nous travaillerons sur une mise en accessibilité renforcée des espaces, avec davantage de surveillance, que ce soit par de la vidéoprotection. Nous fédérerons les usagers autour de grands rassemblements populaires, tels que des marches nocturnes et des fêtes du vélo d'envergure, conçus pour réunir toutes les générations et particulièrement les familles. Enfin, je pense que Nantes doit devenir la vitrine d'un sport de demain, en saisissant les opportunités de l'intelligence artificielle et du sport augmenté pour proposer des expériences innovantes au service de l'épanouissement de chacun.

6.2. Quelles actions spécifiques envisagez-vous dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville afin de favoriser la pratique sportive et le lien social ?

Je souhaite rétablir l'ordre public comme préalable absolu à tout investissement sportif. Je souhaite conditionner strictement les subventions au respect des lois républicaines et à la neutralité. Je souhaite installer une vidéosurveillance systématique sur chaque équipement pour briser l'emprise des bandes. Je souhaite réorienter les fonds vers des cours d'autodéfense pour les jeunes filles afin de garantir leur sécurité et leur liberté de circulation. Je souhaite auditer chaque euro dépensé pour éliminer le financement de l'entrisme. Je souhaite utiliser le sport comme outil de transmission de l'autorité, de la discipline et de la protection des plus vulnérables.

7. Subventions de fonctionnement aux associations sportives nantaises

Aujourd'hui, les subventions de fonctionnement aux associations sportives nantaises sont instruites via un espace numérique dédié, géré par l'OMS. Les clubs y déclarent leurs données selon des critères élaborés conjointement par la Ville de Nantes et l'OMS, critères qui évoluent régulièrement.

Les dossiers font ensuite l'objet d'un travail de contrôle et d'analyse réalisé par des contrôleurs bénévoles de l'OMS, appuyés par des délégué(e)s sportif(ve)s bénévoles par discipline, dont l'expertise repose à la fois sur la connaissance du milieu associatif et des pratiques sportives.

7.1. Comment envisagez-vous l'avenir de cette mission aujourd'hui assurée par l'OMS depuis de nombreuses années ?

- Souhaitez-vous maintenir ce mode de fonctionnement ?
- Envisagez-vous de le faire évoluer ?
- Ou souhaitez-vous en modifier profondément l'organisation, voire y mettre fin ?

Merci de préciser votre positionnement et vos motivations.

Ce dispositif me semble pertinent, c'est ceux qui connaissent le mieux le tissu associatif sportif qui sont les plus à même d'effectuer les premiers contrôles. En revanche, pour moi l'argent public n'est jamais un acquis à vie. Je mettrai fin au copinage et au laxisme, chaque subvention aux associations sportives nantaises sera désormais évaluée annuellement avec une rigueur absolue. Ma priorité sera la lutte contre l'entrisme et l'islamisme radical. Le sport ne doit plus être le cheval de Troie du communautarisme. En conséquence, j'imposerai une neutralité religieuse totale : les signes ostentatoires seront strictement interdits dans nos infrastructures. Le versement des fonds sera conditionné à la signature obligatoire d'une charte de moralité et de laïcité. C'est la République, rien de moins. Toute association qui s'adonnerait au séparatisme ou à la politisation verra sa subvention supprimée, ses accès aux équipements retirés et se verra intimé l'ordre de rembourser immédiatement chaque euro perçu.

8. Avenir du sport associatif nantais

Ces dernières années, on observe à la fois un développement important des pratiques sportives libres et une montée en puissance des structures sportives privées commerciales, parallèlement à l'action historique des clubs associatifs.

8.1. Dans ce contexte d'évolution des modes de pratique et de diversification de l'offre sportive, quelle est votre vision de l'avenir du sport associatif à Nantes pour les prochaines années ?

Le sport associatif à Nantes repose essentiellement beaucoup sur des bénévoles, c'est quelque chose que je souhaite davantage soutenir. Idem pour le soutien financier et logistique que je souhaite continuer à déployer tout en étant d'une vigilance absolue sur l'utilisation de l'argent public notamment en ce qui concerne la lutte contre l'entrisme.

8.2. Comment entendez-vous positionner et soutenir les clubs sportifs associatifs nantais face à cette évolution du paysage sportif (concurrence ou complémentarité avec le secteur commercial, accès aux équipements, attractivité pour les pratiquant(e)s, etc...) ?

Je ne suis pas favorable à l'augmentation des structures sportives privées commerciales qui bien souvent pratiquent des tarifs abusifs et sont d'une concurrence folle pour nos associations sportives locales. Je souhaite limiter leur implantation par les règles de l'urbanisme. Je suis favorable à des dispositifs d'aides pour la mutualisation notamment des moyens de transport ou du matériel sportif.

8.3. Quelles mesures comptez-vous mettre en œuvre pour garantir la pérennité, l'attractivité et le renouvellement du tissu associatif sportif nantais (bénévolat, formation des dirigeant(e)s, reconnaissance de l'engagement, adaptation aux nouvelles pratiques, etc.) ?

L'accessibilité au sport reste aujourd'hui trop conditionnée par les ressources financières des ménages. Pour lever ces barrières, il est impératif d'élargir les aides directes aux familles tout en simplifiant drastiquement les démarches administratives qui freinent souvent l'accès aux droits. Parallèlement, le soutien au tissu sportif repose sur la revalorisation du bénévolat, pilier indispensable de la vie associative. Cette reconnaissance doit se traduire par le développement d'un statut de bénévole actif, validé annuellement, qui ouvrirait des droits concrets tels que des réductions tarifaires sur les transports ou des accès privilégiés aux équipements municipaux. Enfin, cette ambition nécessite une coordination à l'échelle métropolitaine pour optimiser l'utilisation des ressources et accentuer le partage des équipements, notamment en mutualisant les solutions de transport pour faciliter les déplacements des clubs et de leurs membres.

9. Pérennisation des plans sportifs existants

La Ville de Nantes compte plusieurs plans sportifs thématiques (Football, Handball, Nautisme, Paraport).

9.1. Quelles sont vos orientations concernant la poursuite et la pérennisation de ces plans sportifs ?

La question des plans sportifs thématiques est un sujet intéressant en soit mais qui suppose que ces derniers soient bien préparés, par exemple, le manque de créneau dans les piscines municipales est un problème à l'heure où les cours de natation suscitent de plus en plus d'intérêt. J'envisage de poursuivre ce qui fonctionne.

9.2. Envisagez-vous leur évolution, leur extension à d'autres disciplines ou publics, ou la création de nouveaux plans sportifs thématiques ?

Je souhaite qu'on favorise la marche avec un plan de signalisation renforcé et des bancs publics en nombre suffisant pour justement favoriser les circuits pédestres et la mobilité de manière générale. Il en est de même pour les fontaines d'eau. Je souhaite aussi qu'on travaille davantage sur l'éducation au sport pour lutter contre la sédentarité avec des interventions de professionnels dans les établissements autour d'un grand programme : " Forme toi au sport" par exemple.

10. Gouvernance sportive municipale et profil de l'Adjoint(e) aux Sports

Les acteurs du mouvement sportif nantais expriment le besoin d'un interlocuteur clairement identifié, à l'écoute et doté d'une réelle capacité de décision.

10.1 Quel devrait être, selon vous, le profil idéal d'un(e) futur(e) Adjoint(e) aux Sports de la Ville de Nantes (expérience, compétences, connaissance du milieu sportif associatif, capacité de concertation, vision politique, etc...) ?

Il faut je pense que ce soit quelqu'un qui soit enraciné dans le monde associatif sportif local, qui soit au contact du quotidien des licenciés comme des professionnels du secteur. Je ne suis pas certain qu'il soit nécessaire d'être soi même un grand sportif pour être adjoint au sport. Il faut casser ce mythe, une personnalité issue du monde de l'éducation ou du secteur social et médical serait aussi pertinent. Il faut démocratiser l'accès au sport, cela passera en grande partie par l'enseignement. C'est le maire qui définit la vision politique d'ensemble avec son équipe. L'adjoint au sport, ne doit pas être cantonné au seul domaine du sport, on a vu combien c'est un domaine d'action qui touche à la sécurité, à l'environnement et aux mobilités. Je pense que cela doit être une figure rassembleuse.

10.2. Comment envisagez-vous l'organisation du dialogue entre l'Élu(e) en charge des sports, les services municipaux et les acteurs sportifs du territoire ?

Il faut un dialogue constant, en amont des décisions prises pour avoir une plus grande concertation. Une rencontre trimestrielle entre l'ensemble des acteurs me semble très pertinente.

Questionnaire complété par :

Nom de la liste candidate aux élections municipales de « Nantes 2026 »

Pour une Nantes Sûre RN

NOM et Prénom du(de la) candidat(e) tête de liste

HULOT Jean-Claude

Adresse de messagerie

pourunenantessure@gmail.com

Coordonnées téléphoniques

L'Office du Mouvement Sportif Nantais (OMS) *vous remercie par avance pour le temps consacré à ce questionnaire et pour l'attention portée au sport associatif local. Les réponses à ce questionnaire sont attendues **au plus tard le samedi 28 février.***

Office du Mouvement Sportif Nantais
25 rue de Strasbourg – 44000 – NANTES
02 40 47 75 54 – contact@oms-nantes.fr